



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Réhabilitation des colonnes du paravalanche, route Transcanadienne, parc national du Canada des Glaciers		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-17-5163/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 002	Date: July 3, 2017 Date : 3 juillet 2017
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-17-00782066		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: July 5, 2017	Time Zone: Mountain Daylight Time (MDT)
À : 14h00	Le : 5 juillet 2017	Fuseau horaire : Heure avancée des Rocheuses (HAR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-4691	Fax No.: / N° de télécopieur : (403) 292-4475	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date



MODIFICATION 002

Cette modification est apportée pour répondre aux questions posées en réponse de l'appel d'offres 5P420-17-5163/A :

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. Pourrions-nous déplacer les deux voies de circulation sur un côté du tunnel afin d'exécuter certaines tâches critiques, comme le coulage du béton?
- R1. Sauf pour la mise en place initiale des dispositifs de régulation de la circulation, il ne sera pas autorisé de déplacer les deux voies de circulation sur un côté du tunnel.
- Q2. Dans la section du devis 03 30 00, béton coulé en place, Partie 2.1, Réfection de produits de béton acceptables : l'article 4 indique : Autres produits acceptés par le représentant du Ministère. Est-ce que le béton autoplaçant et prêt à l'emploi sera acceptable?
- R2. Le béton autoplaçant et prêt à l'emploi pourrait être acceptable, mais sous réserve d'un examen détaillé de la conception et du rendement du mélange. L'examen d'un mélange proposé ne sera pas réalisé durant la période d'appel d'offres.

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés